

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	Gumout Freeze-Out
Autres moyens d'identification	
Synonymes	29212
Utilisation recommandée	Soin de voiture
Restrictions conseillées	Aucun à notre connaissance
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabricant	
Nom de la société	ITW Permatex Canada
Adresse	35 Brownridge Road, Unit 1 Halton Hills, ON L7G 0C6 Canada
Téléphone	1-905-693-8900
Courriel	Pas disponible.
Numéro de téléphone d'urgence	1-877-504-9352
Fournisseur	Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Gaz sous pression	Gaz liquéfié
Dangers pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3 - effets narcotiques
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 1
	Danger par aspiration	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Provoque des irritations cutanées.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.
Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Se laver soigneusement après la manipulation.
Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/médecin si vous vous sentez mal. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. NE PAS faire vomir. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.
Stockage	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé hermétiquement. Protéger contre les rayons solaires. Garder sous clef.
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Autres dangers	Aucun à notre connaissance
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges			
Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Heptane		142-82-5	23.71
Butane		106-97-8	17.24
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)		64742-88-7	6.47
Propane		74-98-6	4.31
Méthanol		67-56-1	0.86

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information).
Yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Risques d'incendie généraux	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Retirer les sources d'ignition. Bien que les risques de déversement ou de fuite d'importance soient peu probables avec un aérosol, si cela arrive, absorber le liquide répandu au moyen d'une substance absorbante ininflammable telle que sable, vermiculite.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Porter un équipement de protection individuel approprié. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver soigneusement après la manipulation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Butane (CAS 106-97-8)	LECT	1000 ppm	
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	500 ppm	
	MPT	400 ppm	
Méthanol (CAS 67-56-1)	LECT	250 ppm	
	MPT	200 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	MPT	200 mg/m3	Non aérosol.

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Butane (CAS 106-97-8)	MPT	1000 ppm	
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	2050 mg/m3	
		500 ppm	
	MPT	1640 mg/m3	
Méthanol (CAS 67-56-1)		400 ppm	
	LECT	328 mg/m3	
		250 ppm	
	MPT	262 mg/m3	
		200 ppm	

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Propane (CAS 74-98-6)	MPT	1000 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	MPT	200 mg/m3	Vapeur.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Butane (CAS 106-97-8)	LECT	750 ppm	
	MPT	600 ppm	
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	500 ppm	
	MPT	400 ppm	
Méthanol (CAS 67-56-1)	LECT	250 ppm	
	MPT	200 ppm	
Propane (CAS 74-98-6)	MPT	1000 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	MPT	200 mg/m3	Non aérosol.

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Butane (CAS 106-97-8)	LECT	1000 ppm	
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	500 ppm	
	MPT	400 ppm	
Méthanol (CAS 67-56-1)	LECT	250 ppm	
	MPT	200 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	MPT	200 mg/m3	Non aérosol.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Butane (CAS 106-97-8)	MPT	800 ppm	
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	500 ppm	
	MPT	400 ppm	
Méthanol (CAS 67-56-1)	LECT	250 ppm	
	MPT	200 ppm	
Propane (CAS 74-98-6)	MPT	1000 ppm	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	MPT	200 mg/m3	Non aérosol.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	MPT	1900 mg/m3
		800 ppm
Heptane (CAS 142-82-5)	LECT	2050 mg/m3
	MPT	500 ppm
Méthanol (CAS 67-56-1)	MPT	1640 mg/m3
	LECT	400 ppm
Méthanol (CAS 67-56-1)	LECT	328 mg/m3
		250 ppm
Méthanol (CAS 67-56-1)	MPT	262 mg/m3
		200 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	MPT	1800 mg/m3
		1000 ppm

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Méthanol (CAS 67-56-1)	15 mg/L	Méthanol	Urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1)	Peut être absorbé par la peau.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1)	Peut être absorbé par la peau.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1)	Peut être absorbé par la peau.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1)	Peut être absorbé par la peau.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1)	Peut être absorbé par la peau.
------------------------	--------------------------------

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1)	Peut être absorbé par la peau.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

Méthanol (CAS 67-56-1)	Peut être absorbé par la peau.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.
Protection de la peau	
Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Autre	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Dangers thermiques	Sans objet.

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
État physique	Liquide.
Forme	Aérosol Gaz liquéfié.
Couleur	Incolore
Odeur	Kérosène (pétrole)
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 37.78 °C (> 100 °F)
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	> 1 (AcBu=1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité	
Solubilité (Eau)	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Dangers d'explosion	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Densité	0.685 - 0.695 g/ml

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport. Les contenants de type aérosol devient instable à températures dépassant 49°C (120.2°F).
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	La chaleur, flammes nues, décharge statique, étincelles et d'autres sources d'allumage. Ne mélangez pas aux matériaux incompatibles.
Matières incompatibles	Acides. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements.
Peau	Provoque des irritations cutanées.
Yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
--	---

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Effets narcotiques.

Composants	Espèce	Résultats d'épreuves
Butane (CAS 106-97-8)		
Aigu		
<i>Inhalation</i>		
CL50	rat	276000 ppm, 4 heures 658 mg/l/4h
	souris	680 mg/L, 2 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Pas disponible	
Heptane (CAS 142-82-5)		
Aigu		
<i>Inhalation</i>		
CL50	rat	103 mg/L, 4 heures
DL50	souris	75 mg/L, 2 heures
<i>Orale</i>		
DL50	rat	15000 mg/kg
Méthanol (CAS 67-56-1)		
Aigu		
<i>Dermique</i>		
DL50	lapin	15800 - 20000 mg/kg
	rat	> 450000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	chat	85.4 mg/l/4h 43.7 mg/L, 6 heures
	rat	64000 ppm, 4 heures 87.5 mg/L, 6 heures 83.2 - 128.8 mg/l/4h
<i>Orale</i>		
DL50	chien	8000 mg/kg
	humain	143 - 300 mg/kg
	lapin	14200 - 14400 mg/kg
	rat	790 - 13000 mg/kg
	Singe	3000 mg/kg
	souris	2000 mg/kg 7300 mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
Aigu		
<i>Inhalation</i>		
CL50	rat	> 1442.8 mg/L, 15 minutes
<i>Orale</i>		
DL50	Pas disponible	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)		
Aigu		
<i>Dermique</i>		
DL50	lapin	> 2000 mg/kg 3000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	rat	> 6 mg/l/4h 5.3 mg/l/4h
<i>Orale</i>		
DL50	rat	> 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque des irritations cutanées.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé.	
Cancérogénicité	Voir ci-dessous.	
Carcinogènes selon l'ACGIH		
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	A3	Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.
Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité		
KÉROSÈNE (NON AÉROSOL), EXPRIMÉ EN VAPEURS D'HYDROCARBURES TOTALES (CAS 64742-88-7)	Cancérogène	confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Peut causer de la somnolence et des étourdissements.	
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
Effets chroniques	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toute inhalation prolongée peut être nocive.	
Autres informations	Pas disponible.	

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous		
Données écotoxicologiques Composants	Espèce	Résultats d'épreuves	
<hr/>			
Heptane (CAS 142-82-5)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Tilapia Mozambique (Tilapia mossambica)	375 mg/L, 96 heures
Méthanol (CAS 67-56-1)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	> 10000 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	tête-de-boule (pimephales promelas)	> 100 mg/L, 96 heures
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)			
Crustacés	CE50	Daphnie	100 mg/L, 48 heures
Persistence et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
Potentiel bioaccumulatif			
Mobilité dans le sol	Pas de données disponibles.		
Mobilité générale	Pas disponible.		

Autres effets adverses

On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composé.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

Général Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)**Requêtes fondamentales pour le transport:**

Numéro UN	UN1950
Appellation réglementaire adéquate	Aérosols, non- inflammable
Classe de danger	2.2
Dispositions particulières	80, 107
Exceptions liées au conditionnement	< 1L - Limited Quantity

TMD

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Substances de la LIS Challenge Canada : Matière répertoriée

Butane (CAS 106-97-8) Listé

COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'identification

Butane (CAS 106-97-8)	1 TONNES
Heptane (CAS 142-82-5)	1 TONNES
Méthanol (CAS 67-56-1)	1 TONNES
Propane (CAS 74-98-6)	1 TONNES
Solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	1 TONNES

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Situation SIMDUT Contrôlé

État des stocks

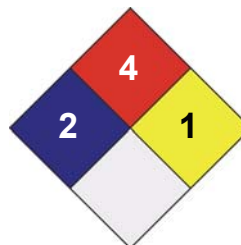
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	*	2
Inflammabilité		4
Danger physique		1
Protection individuelle		X



Date de publication

08-Juin-2016

Date de la révision

08-Juin-2016

Version n°

01

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021